
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE
DU 02 AVRIL 2017

Ordre du jour

En date du 02 avril 2017, les fondateurs de l'association SIERRA DEEP SKY se réunissent en assemblée générale constitutive, lors d'une vidéoconférence Internet.

Sont présents :

- Daniel CATUSSE, domicilié 9 rue MADAME 92130 ISSY LES MOULINEAUX
- Sophie FLORENSON, domiciliée 9 rue MADAME 92130 ISSY LES MOULINEAUX
- Dominique LERAUD, domicilié 1 rue d'IPPLING-WELFERDING 57200 SARREGUEMINES
- Claudine REYSER, domiciliée 1 rue d'IPPLING-WELFERDING 57200 SARREGUEMINES
- Constance LERAUD-REYSER, domiciliée 1 rue d'IPPLING-WELFERDING 57200 SARREGUEMINES
- Stéphane ZOLL, domicilié 6 lotissement des VIGNES DE PICHAT 38190 FROGES
- Lise STEYER, domiciliée 6 lotissement des VIGNES DE PICHAT 38190 FROGES

L'assemblée générale désigne Stéphane ZOLL en qualité de président de séance et Daniel CATUSSE en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association ;
- Présentation du projet de statuts ;
- Adoption des statuts ;
- Désignation des premiers membres du conseil ;
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Des questions et explications sont apportées sur le fonctionnement général d'une association, l'objectif propre de l'association SIERRA DEEP SKY, les droits et obligations des différents types de membres identifiés :

- Membres actifs fondateurs ;
- Membres actifs adhérents ;
- Membres honoraires.

Le fonctionnement général, l'objectif propre et la finalité des différents types de membres sont compris et acceptés par tous.

ASSOCIATION SIERRA DEEP SKY

Des questions et explications sont apportées sur l'absence de membres actifs adhérents à la création de l'association : ce n'est qu'un degré de liberté à la croissance de l'association, si les membres souhaitent la faire grandir. La finalité des différents types de membres est comprise et acceptée par tous.

Des questions et explications sont apportées sur les différents cas de perte de la qualité de membre de l'association. La finalité de la perte de la qualité de membre est comprise et acceptée par tous.

Des questions et explications sont apportées sur la gestion des ressources financières, la gestion de l'utilisation de l'observatoire et le rachat - restitution des apports initiaux des membres actifs fondateurs. La finalité de ces éléments est comprise et acceptée par tous.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

Délibérations

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil d'administration.

Président : Stéphane ZOLL, domicilié 6 lotissement des VIGNES DE PICHAT 38190 FROGES

Secrétaire : Daniel CATUSSE, domicilié 9 rue MADAME 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Trésorier : Dominique LERAUD, domicilié 1 rue d'IPPLING-WELFERDING 57200 SARREGUEMINES

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée de trois ans.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive délègue ses pouvoirs au trésorier, en vue des formalités de déclaration et de publication.

Trésorier : Dominique LERAUD, domicilié 1 rue d'IPPLING-WELFERDING 57200 SARREGUEMINES

Fait à SARREGUEMINES, le 02 avril 2017.

ASSOCIATION SIERRA DEEP SKY

Signatures

Le Président

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Stéphane ZOLL

Le Secrétaire

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Daniel CATUSSE

Le trésorier

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Dominique LERAUD

Membre Honoraire

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Lise STEYER

Membre Honoraire

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Sophie FLORENSON

Membre Honoraire

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Claudine REYSER

Membre Honoraire

« Porter la mention lu et approuvé et signer »

Constance LERAUD-REYSER